

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 21
Séance du lundi 07 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORESIS RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MANENTI Grégory (Pouvoir à Antony BALDOVINI), MERMET Jacques (Pouvoir à Jean-Emmanuel LUCIANI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne PISTORESIS RAMAZOTTI)

Membres absents : BONY Sarah

Date de la convocation : 28 mars 2025
Date d'exécution : 11 avril 2025
Date d'affichage : 18 avril 2025

OBJET : ACTUALISATION AP/CP CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE

Le président rappelle que par délibération du 09 avril 2021, le conseil municipal a autorisé l'ouverture d'une autorisation de programme pour l'opération de construction de la gendarmerie et que cette autorisation de programme a été actualisée par délibérations N° 2022-21 du 13 avril 2022, N° 2022-62 du 08 décembre 2022 et 2023-68 du 15 décembre 2023.

Il présente au conseil le bilan de l'AP/CP au 31 décembre 2024, lequel s'établit comme suit :

Montant AP €TTC (hors dépenses réglées sur années antérieures (385 784 €))	6 356 216,27 €
Effet Avenants Actualisations	289 260,23 €
Montant AP actualisé	6 645 476,50 €
CP réalisés 2021	2 178 536,26 €
CP réalisés 2022	2 622 410,19 €
CP réalisés 2023	1 403 807,06 €
CP réalisés 2024	285 530,99 €
Total réalisés au 31 décembre 2024	6 490 284,50 €
Besoin en CP 2025	155 192,00 €

Le président expose que le bilan ci-dessus fait apparaître un besoin de crédit de paiement pour 2025 de 155 192 € ; il propose en conséquence d'actualiser comme suit l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » :

AUTORISATION DE PROGRAMME	CRÉDITS DE PAIEMENT				
	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 réalisés	Propositions CP 2025
6 645 476,50 €	2 178 536,26 €	2 622 410,19 €	1 403 807,06 €	285 530,99 €	155 192,00 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et décide d'actualiser comme suit l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » :

AUTORISATION DE PROGRAMME	CRÉDITS DE PAIEMENT				
	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 réalisés	Propositions CP 2025
6 645 476,50 €	2 178 536,26 €	2 622 410,19 €	1 403 807,06 €	285 530,99 €	155 192,00 €

Délibération n° 2025 – 21 : ACTUALISATION AP/CP CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2ème adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3ème adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4ème adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5ème adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à J.F. BONIFACI	X				 Jean-François BONIFACI
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à A. BALDOVINI	X				 Antony BALDOVINI
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à J.E. LUCIANI	X				 Jean-Emmanuel LUCIANI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI



